

Le Saint-Siège refuse un ambassadeur franc-maçon



Article rédigé par *Michel Janva*, le 27 octobre 2017

source[Salon Beige]Un franc-maçon refusé au Vatican.

[Selon le quotidien italien Il Messaggero](#), le Saint-Siège refuse de valider la nomination de Johnny Ibrahim à l'ambassade du Liban près du Saint-Siège, en raison de son appartenance à la franc-maçonnerie.

Johnny Ibrahim, 48 ans, était consul général à Los Angeles depuis 2012, marié et père de 3 enfants. Le pape François aurait refusé de donner son approbation pour deux raisons :

- le nom de Johnny Ibrahim a été divulgué dans des médias locaux et les cercles ecclésiastiques avant que le Saint-Siège ait donné son agrément. Or de telles fuites, qui vont à l'encontre des protocoles diplomatiques, sont généralement interprétées de manière négative.
- Johnny Ibrahim serait engagé dans la franc-maçonnerie, une secte hostile à l'Eglise catholique.

De source diplomatique au Liban, on confirme la raison de ce refus du Saint-Siège.